



## 73<sup>ème</sup> Giron FJDN à Nyon du 26 au 30 Juin 2019

Contrat de publicité entre la jeunesse de Nyon

Et l'annonceur :

Raison sociale et/ou Nom, prénom : .....

Adresse : .....

Numéro de téléphone, courriel : .....

L'annonceur déclare accepter l'insertion d'une annonce publicitaire dans le livret de fête qui sera édité à l'occasion du giron FJDN à Nyon.

Format de l'annonce :

- 1/8 page 60.-
- 1/4 page 110.-
- 1/2 page 200.-
- Page intérieur 350.-
- Page de couverture intérieure 400.-
- Page de couverture intérieure dernière page 400.-
- Banderole publicitaire aux abords de la place de fête 350.-
- Set de table 300.-

Selon texte, cliché ou autre document remis/à remettre à la jeunesse de Nyon

**Dernier délai pour la remise du texte ou du cliché : 1 avril 2019**

L'annonceur reconnaît devoir à la jeunesse de Nyon,

La somme de CHF. ....qu'il verse :

- Au comptant (remplir la zone quittance sur le contrat)
- Par versement à la jeunesse de Nyon (bulletin annexé)

IBAN : CH16 0832 6000 1130 1101 0

Titulaire : 73<sup>ème</sup> Giron FJDN de Nyon

La jeunesse de Nyon s'engage à faire parvenir un exemplaire du livret de fête à l'annonceur et au besoin à lui restituer les documents fournis pour l'annonce par ce même courrier.

Pour la jeunesse de Nyon

Nom et signature

.....

Reçu la somme de CHF. .... Le .....

Pour la jeunesse de Nyon .....

L'annonceur

Timbre ou Nom et signature

.....

Adresse de l'imprimeur : info@**appi.ch**. mention «giron »